



*Atlas Paysager et Patrimonial*

*Ch'live d'images éd pèr ichi*



**LONG**

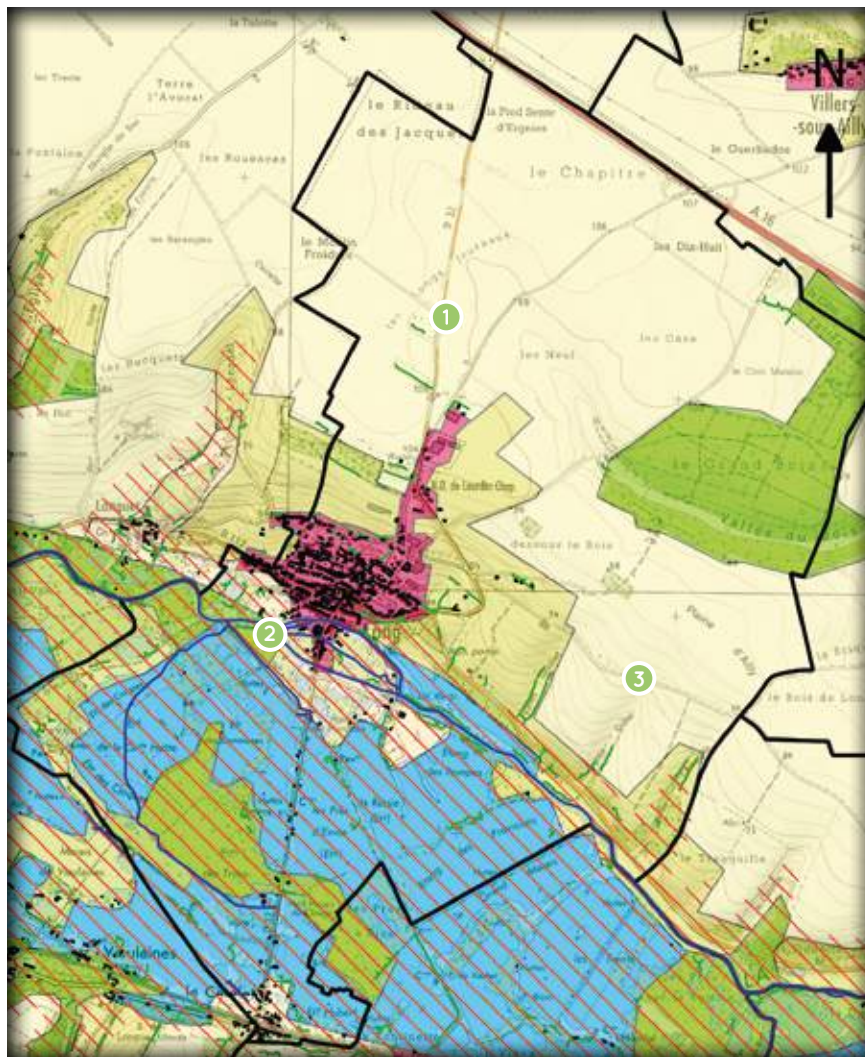
# Sommaire

Paysage d'aujourd'hui	p.3
Patrimoine naturel	p.5
Espèces faune / flore	p.6
Histoire et population	p.7
Forme urbaine	p.8
Typologie du patrimoine bâti	p.9
Château de Long	p.10
<b>Fiche patrimoniale : Le rôle de la vallée de la Somme dans le patrimoine bâti</b>	<b>p.13</b>
Le canal de la Somme	p.21
Patrimoine bâti	p.22
Patrimoine agricole	p.24
Petit patrimoine	p.25
Couleurs et matériaux	p.26
Enjeux et recommandations	p.28



# Paysage d'aujourd'hui

Le paysage est le résultat de l'action de l'Homme sur son environnement naturel.



Le territoire communal s'étend au Nord, sur le plateau agricole du Ponthieu. C'est un paysage ouvert de grands champs cultivés **1**. Il est désormais ponctué d'éoliennes qui forment une coupure verticale dans ce paysage sans relief. Un boisement « le Grand Bois » longe deux vallées sèches.

Le bâti s'est implanté au pied du coteau calcaire, exposé au Sud mais protégé des risques liés à l'eau. Ce versant pentu offre une position stratégique privilégiée **2**. Il est entaillé par quelques vallées sèches ; « Vallée Douillet », « Vallée Didier », qui sont perpendiculaires à la vallée de la Somme. Le centre-bourg se situe au pied du coteau. Aujourd'hui, l'urbanisation récente tend à gagner l'ensemble de la pente du coteau.

La vallée de la Somme **3** est formée de tourbières alcalines. L'activité traditionnelle d'extraction de la tourbe a dessiné une véritable mosaïque d'étangs et de pâtures humides. L'Homme a donc façonné le paysage de la vallée. Elle marque l'ensemble de la vallée qui s'étend sur environ 2,5 kilomètres à Long. La rivière a été canalisée à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et coule au pied du centre-bourg.

-  Zone urbanisée
-  Zones agricoles
-  Boisements
-  Étangs et marais
-  Zones réglementaires (Natura 2000) et d'inventaire (ZNIEFF)
-  La Somme



*le plateau du Ponthieu*



*Le versant Nord de la Vallée de la Somme*



*La Somme en aval de Long*

# Patrimoine naturel

À hauteur de Long, la vallée de la Somme est un territoire de grande qualité environnementale. Certaines parcelles concernées sont gérées par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie.



*Marais la Fontinette, vue sur Long, Longpré-les-Corps-Saints*

La vallée de la Somme forme une zone marécageuse d'intérêt européen à préserver. Le cours du fleuve, les marais de la vallée sont des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique. Ils regroupent des espèces menacées des milieux humides. La vallée sert de couloir migratoire pour de nombreux oiseaux. C'est pourquoi, elle est également inscrite au programme Natura 2000. La basse vallée de la Somme est reconnue site RAMSAR. Il s'agit d'une convention relative aux zones humides

d'importance internationale en tant qu'habitat pour les oiseaux qui y vivent. Le cours d'eau représente une trame bleue indispensable à la circulation des animaux aquatiques. De plus, des larris, pelouses sèches des coteaux calcaires sont des zones classées. Il est important de conserver ce milieu ouvert qui abritent des espèces remarquables inféodées très spécifiques.

## Faune et flore sauvages



*Platanthère des montagnes*, (source: Digitale2)

Sur le territoire de Long, la vallée est une zone protégée et en partie gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie. Ainsi, un travail d'inventaire naturaliste a déjà été réalisé. De nombreuses espèces d'oiseaux s'épanouissent dans ces milieux humides, comme le blongios. Le vertigo des moulins est également présent, c'est un minuscule escargot des roselières qui est protégé au niveau européen.



*Le vertigo des moulins, vertigo moulinsiana*

© Gilles San Martin

Beaucoup d'espèces floristiques sont inféodées à la vallée tourbeuse alcaline comme le mouron délicat, le trèfle d'eau ou la sagine noueuse. Sur les coteaux calcaires, appelés larris, le sisymbre couché est particulièrement rare. On retrouve également plusieurs variétés d'orchidées dont la platanthère des montagnes.



*Blongios, Ixobrychus-minutus* - ©Biser Todorov

## Histoire et population

La première implantation sur le site de Long remonterait à l'époque gauloise (avant l'invasion romaine).

L'histoire de Long est liée à son château. Il commandait le passage sur la Somme. Un péage, appelé « droit de travers », était demandé pour franchir la vallée. La première forteresse médiévale a été démolie en 1360. L'année suivante, le seigneur

Robert de Crésecques inaugure un nouveau château. La seigneurie locale a été vendue à Honoré de Buissy en 1968. C'était le père d'Honoré-Charles de Buissy fondateur de l'actuel château de Long qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Évolution de la population

Années	1793	1831	1872	1911	1931	1954	1982	2014
Nombre d'habitants	1248	1593	1348	920	733	695	574	636

Sources : Cassini EHESS et INSEE

La population locale était très importante lorsque l'agriculture traditionnelle et l'extraction de la tourbe demandait un maximum de main d'œuvre. Par la suite, les pertes démographiques des années suivantes sont liées à plusieurs facteurs comme les guerres, la modification de la cellule familiale, l'exode rural, la mécanisation des activités traditionnelles.

## Forme urbaine

Implanté en pied de coteau de la vallée de la Somme, le village de Long rassemble un centre-bourg et un hameau, le Câtelet. La vallée les sépare et ils sont reliés par une chaussée surélevée en ligne droite.

Le centre-bourg s'est développé sur un site naturel assez exceptionnel, le coteau le plus favorablement ensoleillé. Le bâti est dense et ramassé. Les rues sont parallèles à la pente et les maisons sont orientées vers le Sud. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la forme urbaine du village a peu évolué. D'après le recensement de 1831, il y avait 466 maisons pour 1593 habitants. Aujourd'hui, le bâti ancien participe à la qualité paysagère de la commune.

*le centre-bourg, Cadastre napoléonien de 1812, AD 80*



L'implantation historique de la commune se situe au cœur de la vallée. Deux châteaux barraient la vallée pour la protéger, au Câtelet (d'où la toponymie actuelle) et à Long. Une chaussée surélevée reliait les deux enceintes. D'après le cadastre de 1812, de petites parcelles longent la chaussée. Les différents seigneurs de Long les ont cédées aux villageois pour qu'ils puissent exploiter les pâtures. Le reste des droits seigneuriaux sur les terres ont été cédés à la communauté en 1745. C'est pourquoi, on observe de très grandes parcelles dans la vallée. Cette raison explique en partie l'enrichissement de la commune de Long à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à l'extraction de la tourbe.

*la chaussée du Câtelet, Cadastre napoléonien de 1812, AD 80*

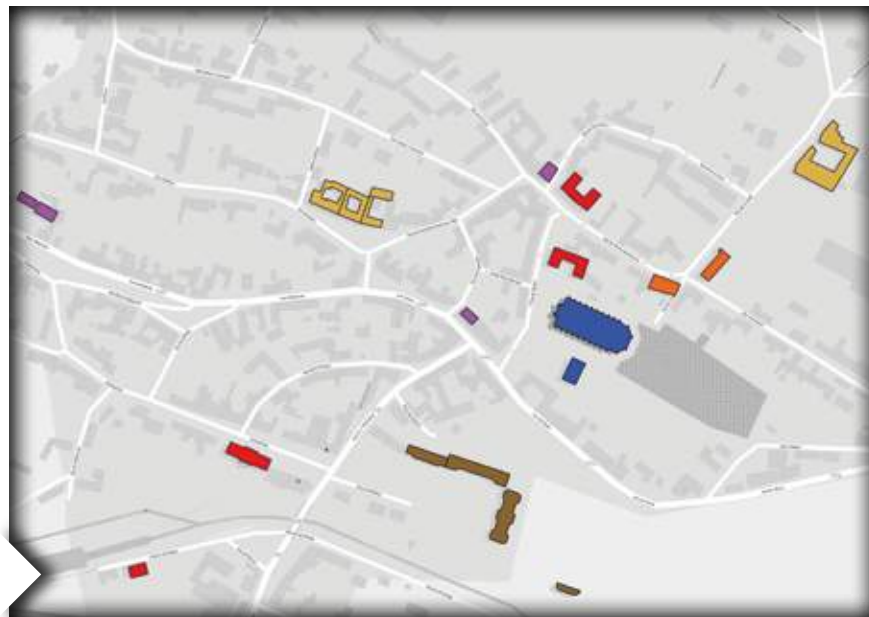




# Typologie du patrimoine bâti

Le bâti le plus ancien se localise en pied de coteau. Aujourd'hui, l'urbanisation a gagné l'ensemble du coteau. La cartographie permet de localiser le patrimoine remarquable de la commune.

- Château
- Maison de maître
- Maison de bourg
- Patrimoine public
- Patrimoine religieux
- Patrimoine agricole
- Patrimoine ferroviaire



le centre bourg  
de Long



le Câtelet

# Château de Long

Construit en 1733, sur les fondations d'une ancienne forteresse médiévale, le château de Long est le symbole du style architectural « brique et pierre » décrit dans *Châteaux « brique et pierre » en Picardie : quatre siècles d'architecture* de Josiane Sartre. « La folie de Buissy », du nom de son bâtisseur, Henri-Charles de Buissy, marque la nouveauté, la frivolité et le coût onéreux de ce « château romantique ». C'est un précurseur de l'architecture de villégiature. Sur ce thème précis, Charles-Etienne Briseux publie *l'Art de bâtir les maisons de campagne* en 1761. Elles s'implantent sur des sites naturels remarquables. Ici, le château

est suspendu au-dessus de la vallée de la Somme. Le comte de Rouvroy, maire de Long et propriétaire du château au début des années 1900, fait creuser un canal pour que le fleuve coule au pied du château.

Cette demeure est au bord de la ruine quand l'industriel Van Glabeke le rachète en 1964. Une longue période de travaux de restauration est entreprise, laquelle est aujourd'hui poursuivie par les nouveaux propriétaires.

C'est un château dans le style classique, situé entre cour et jardin. Cette demeure est composée

de trois pavillons polygonaux. La pierre calcaire est utilisée pour orner le chaînage d'angle. Les armoiries des familles successives de propriétaires sont représentées dans les consoles au-dessus des ouvertures. Le toit mansardé est couvert d'ardoises et les combles sont éclairés par dix œils-de-bœuf. La plus belle pièce du château est le Salon du zodiaque. Chaque signe astrologique est représenté sur des peintures sur bois. C'est aujourd'hui une reproduction de l'original qui est entreposé à l'Hôtel de Berny d'Amiens.



La façade brique et pierre du Château de Long

## *Les dépendances du château*

Les communs sur la place du château sont contemporains de la construction du château. Dans la propriété, de nombreuses autres dépendances montrent l'importance de cette demeure.



*Les écuries*



*Le lavoir*



*Le colombier*



*Les serres*

## Le parc du château

Les jardins sont intégrés au domaine du château de Long. Le parc de 20 hectares allie jardin à la française, aux lignes géométriques et recherchant des perspectives vers le château et jardin à

l'anglaise où la nature foisonne. L'étang et le bois participent à cette atmosphère pittoresque.



*Vue du château depuis les jardins*



*Étang du château creusé sur ordre du comte de Rouvrois*

*Le rôle de  
la vallée de la Somme  
dans le patrimoine bâti*

## La tourbe, l'élément de prospérité de Long

De nombreux marais émaillent la vallée de la Somme. Ils présentent les plus importantes tourbières alcalines d'Europe. Elles sont exploitées par l'Homme depuis le Moyen-Âge. La vente de la tourbe a fortement enrichi la commune. Cette prospérité a permis à la municipalité de construire plusieurs monuments remarquables et emblématiques. Long est devenu l'une des plus riches communes de France au début du XX<sup>e</sup> siècle.

La tourbe a longtemps été le seul combustible du territoire puisque les quelques forêts présentes étaient utilisées comme réserves de chasse. C'est pourquoi, cette ressource était précieuse. Néanmoins dès la Révolution Industrielle, cette matière première a été progressivement concurrencée par le charbon au meilleur rendement énergétique. L'activité de la tourbe s'est également industrialisée. Sa mécanisation a eu lieu après la Première Guerre Mondiale. L'interruption de l'exploitation a été définitive en 1969.



Extraction traditionnelle de la tourbe, carte postale, collection privée



Dès 1786, la création du grand louchet a permis d'entailler plus profondément la tourbe. Il est long de 6 à 7 mètres avec une lame de 1,40 mètres. Exposé à la Maison des Marais de Longpré-les-Corps-Saints

## L'usine hydro-électrique

Construite à partir de 1902, cette usine a permis à la commune de Long de devenir l'une des premières villes électrifiées en France. Un barrage a été créé sur un bras de décharge de la Somme. Une chute d'eau permettait d'alimenter deux dynamos, qui faisaient elles-mêmes fonctionner deux turbines. Elles transformaient la force hydraulique en force électrique 120 V courant continu qui alimentait les maisons du village. L'eau courante est également apparue à cette époque. Les sources d'eau potable se situent dans les tourbières de la vallée.

L'eau et l'éclairage électrique de Long étaient distribués aux habitants grâce à une régie municipale. Elle a fonctionné jusqu'en 1974 quand le réseau de la commune a été progressivement rattaché à celui de l'EDF.



*L'usine hydro-électrique : le bâtiment est construit en briques et repose sur pilotis. Le rez-de-chaussée est constitué d'une seule pièce éclairée par six grandes baies. Il a été inauguré le 7 juin 1903.*

# Patrimoine religieux

## Eglise Saint Jean-Baptiste

L'église Saint Jean-Baptiste a été reconstruite de 1846 à 1851 sur l'emplacement de l'ancienne église démolie car elle était devenue trop petite. Le seul vestige de la première église est le clocher, daté du XV<sup>e</sup> siècle, couronné d'une flèche élevée un siècle plus tard. Bâti dans le style néo-gothique (élévation imposante supportée par des arcs boutants), cet édifice s'impose comme un vaisseau de pierre dans le paysage, avec ses dix travées, posé à flanc de coteau. Il est même visible depuis le versant opposé. Cette église offre une excellente acoustique et accueille un orgue Cavillé-Coll, souvent présent dans des édifices plus importants. Le cimetière de la commune est accolé au chevet de l'église.

Vue de Long en 1840 avec l'ancienne église, Collection Oswald et Macqueron, BM Abbeville



Église Saint Jean-Baptiste de nos jours





## Presbytère

Situé juste à côté de l'église, l'ancien presbytère a été édifié en 1862. C'est une maison construite en brique. Chaque aile forme un avant-corps, les fenêtres du rez-de-chaussée sont cintrées et surmontées d'une imposte. Le nombre de cheminées montrent l'importance de ce bâtiment. C'est aujourd'hui une maison d'habitation.



*Ancien presbytère de Long*

# Patrimoine public

## les écoles

Les deux écoles ont été édifiées suivant le même plan de construction. Les salles de classe se situent dans les ailes des bâtiments. Elles entourent une cour. Chaque étage est composé de plusieurs chambres. Ces écoles ont coûté respectivement 30.000 et 36.000 francs. « Cette dépense a été prélevée toute entière sur les ressources communales » d'après les plans conservés aux archives départementales.

*École des garçons 1867*



*École des filles 1860*



## *L'hôtel de ville*

La mairie de Long a été construite en 1869. La partie centrale forme un avant-corps et est surmontée d'un étage. Le toit, recouvert en ardoise, est très pentu. Une lanterne le surmonte. Ces éléments renforcent son aspect volumineux. Les deux ailes ont un toit en croupe. L'aile Est était occupée par un marché au début du XX<sup>e</sup> siècle. Un cartouche le mentionne sur le pignon. L'aile Ouest était le garage des pompes à incendie.

La brique et la pierre calcaire sont les matériaux de construction. La pierre est utilisée pour les décors des chaînages d'angle, les corniches, les encadrements de fenêtre. Son implantation proche du château montre que la puissance publique peut rivaliser avec l'aristocratie par la construction d'un édifice remarquable.

*L'hôtel de ville en 2017*



## Arrêt ferroviaire

La halte « Long le Câtelet » a été inaugurée de 1900 sur la ligne Paris—Calais avec 2 allers retours par jour dès son inauguration. D'après des archives, les passagers situaient Long à cause de l'odeur particulière émise par la tourbe. Le maire, le Comte

de Rouvroy, également propriétaire du château au début du XX<sup>e</sup> siècle, dit : « Le village de Long s'échelonne en amphithéâtre d'une façon assez pittoresque pour attirer les yeux des voyageurs que le chemin de fer amène d'Amiens à Abbeville ». La

voie de chemin de fer longe la vallée de la Somme. Il renforce l'axe Est-Ouest du territoire. Aujourd'hui, cette gare est fermée, les trains ne s'y arrêtent plus. Elle a été transformée en maison d'habitation.

### L'ancienne gare de Long, de nos jours une maison d'habitation



### Les fiches patrimoniales déjà parues

Le courtil (Ergnies)

Le relais de Poste et la Route du poisson (Bernay-en-Ponthieu)

Les calvaires de village (Estrées-lès-Crécy)

Le paysage entre val et plateau (Vaux-Marquenneville)

Les talus (Huchenneville), Les mares (Oneux)

La colonie de vacances des Houillères du Nord (Bussus-Bussuel)

La motte castrale (Baillleul)

L'église Saint-Quentin (Fressenneville)

Les petits cimetières (Mons-Boubert)

Les moulins à eau (Miannay)

Les dix ponts sur la Somme (Pont-Rémy)

L'ancienne briqueterie (Bourseville)

Chemins ruraux (Toeuffles)

Le larris (Yonval)

Les corps de ferme isolés (Vironchaux)

à télécharger sur : [WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR](http://WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR)

# Le canal de la Somme

Le cours de ce fleuve a été endigué à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et ponctué d'écluses tous les 6 km en amont d'Abbeville, afin de permettre aux bateaux de remonter les différents obstacles du parcours. L'écluse de Long a été construite en 1831. Une maison éclusière fait partie de l'ouvrage. Il s'agissait du logement de fonction de la personne chargée d'actionner manuellement le mécanisme de l'écluse. Elle a été réhabilitée en 2016 par le département de la Somme et confiée en gestion à Baie de Somme 3 Vallées.



Aujourd'hui, Baie de Somme 3 Vallées utilise ce lieu comme porte d'entrée du futur PNR et lieu de promotion touristique de son territoire.

Le trafic fluvial a été à son apogée après la Deuxième Guerre Mondiale pour le transport des matériaux destinés à la reconstruction la reconstruction d'Abbeville et le transport des betteraves sucrières vers les usines de transformation. Il fallait 15 à 20 minutes pour passer chaque écluse. Le dernier couple d'éclusiers a exercé jusqu'en 2002. La maison éclusière a définitivement fermé un an après.

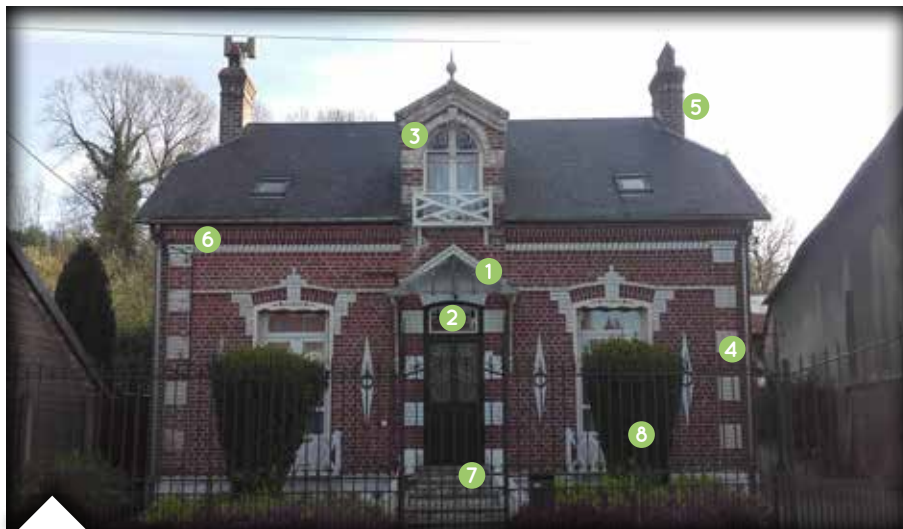
Vue sur Long en 1862, Collection Oswald et Macqueron, BM Abbeville



# L'habitat bourgeois

Le village de Long comporte un certain nombre de maisons de bourg. Différents éléments architecturaux permettent d'affirmer cette typologie. Ce sont des maisons en brique de

volume imposant et recouvertes d'ardoises. Elles montrent l'évolution sociale de familles locales à la fin XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle.



- 1 Marquise
- 2 Imposte
- 3 Lucarne surmontée d'un fronton
- 4 Chaînage d'angle imitation pierre calcaire
- 5 Cheminées
- 6 Corniche
- 7 Escalier
- 8 Grille en fer forgé

*Maison bourgeoise, route d'Abbeville, le Câtelet*



*Maison bourgeoise de 1898, Rue de la cavée*

# Les maisons de maître

Des maisons de maître sont également présentes à Long. Elles sont plus richement décorées. Leur volume est encore plus imposant dans le paysage urbain.

Rue Hotton



Rue de la carrière

## Patrimoine agricole

Le bâti de Long est composé de nombreux corps de fermes traditionnels. Ils témoignent de l'activité agricole de la commune.

Ils sont souvent alignés sur la rue. L'entrée s'effectue par une porte charretière qui permet de les identifier.

*Corps de ferme en torchis et pan de bois, route d'Abbeville, le Câtelet*



*Corps de ferme en brique rue d'Abbeville*



# Petit patrimoine



Stèle commémorant la libération de 1944, aujourd'hui déplacée



Chapelle Notre Dame de Lourdes bâtie vers 1870 par une habitante de Long, après le décès de son fils



Croix sur le chemin conduisant à Villers



Oratoire creusé dans le mur d'une grange privée, rue de la Cavée, élément très présent dans le paysage urbain

## Couleurs et matériaux

La densité de pignons décorés montre la richesse de la commune. Néanmoins, la pierre calcaire était rarement utilisée puisqu'elle est tendre et

gélive (sensible à l'action du gel). Elle est pourtant bien présente afin d'affirmer le rang social de l'habitant. C'est pourquoi, pour consolider le

mur, des bandeaux de brique sont intercalés. Cet appareillage dit « à couteau » habille le sommet du pignon.





Les matériaux locaux ont été très largement utilisés dans la construction du bâti. L'habitat paysan est essentiellement composé en pan de bois et enduit de torchis. La brique l'a progressivement remplacé au cours du XIXe siècle. L'ensemble des soubassements sont en brique. Le silex était rarement utilisé.

Les tuiles picardes habillent les toitures. L'ardoise les a remplacé sur les édifices plus remarquables. Comme le village se situe à flanc de coteau, il est important de conserver l'harmonie des toitures. C'est le principal élément du bâti traditionnel visible depuis le bord du fleuve.



# Recommandations paysagères et propositions d'actions

## Les enjeux

1. Préservation de l'urbanisation sur le coteau et intégration des nouvelles constructions dans le respect des volumes traditionnels
2. Valorisation du patrimoine agricole traditionnel et du patrimoine remarquable
3. Poursuite de la qualité des espaces publics dans le maintien d'une identité rurale mais également dans l'objectif de mettre en valeur le passé spécifique lié à l'extraction de la tourbe

## Les recommandations

La commune présente un aspect bipolaire, avec d'une part le bourg principal occupant une situation privilégiée sur le coteau exposé au sud de la vallée de la Somme et d'autre part le hameau du Câtelet localisé au sud des marais. Un des enjeux majeurs identifié sera de préserver la qualité des vues vers la vallée de la Somme, et donc de définir une stratégie d'urbanisation et de protection des points de vues remarquables sur la vallée de la Somme.



## Stratégie d'urbanisation et de protection des points de vues



Le relief a été historiquement déterminant dans la structuration du bâti, la grande majorité des constructions étant parallèles aux courbes de niveau, cette disposition homogène et dense confère à l'ensemble urbain une très grande qualité.

*Implantation du bâti parallèle aux courbes de niveau*



### **Des vues remarquables menacées à moyen terme :**

Avec le développement de l'urbanisation les vues remarquables sur la vallée de la Somme sont nécessairement en régression. Aujourd'hui il subsiste quelques panoramas qui pourront disparaître si aucune action volontariste de préservation n'est mise en oeuvre.

*Cas le plus courant : fermeture visuelle progressive avec des haies.*



#### **Situation existante :**

La haie à gauche masque déjà une partie de la vue, avec l'urbanisation de la parcelle cette vue risque de disparaître.



#### **Situation existante :**

Ici la présence de haies masque intégralement la vue remarquable sur la vallée (rue de l'Épine Martin).

**Cas classique : fermeture visuelle avec l'urbanisation**



**Situation initiale :**  
Panorama ouvert



**Situation existante :**  
Ancienne parcelle agricole en cours de construction (rue des Moulins).

**Recommandations d'implantations qualitatives :**

**Préconisations d'ordre général :**

Privilégier une implantation des constructions parallèles aux courbes de niveau.  
Explication : une telle implantation limite la hauteur des remblais ou des soutènements nécessaires et donc l'artificialisation des coteaux. Ensuite la construction profitera plus de l'exposition plein sud et d'un meilleur éclairage.

**Préconisations en secteur bâti dense (coeur de village) :**

Inciter les propriétaires à maintenir des vues ouvertes (comme sur les photos).

**Préconisations au niveau du secteur diffus (zones pavillonnaires) :**

Proscrire les haies autour des parcelles (bâties ou non) ou le long des voies.



Quelques parcelles non bâties offrent des vues sur la vallée, mais pour combien de temps ? Ici la parcelle qui était bâtie a été transformée en jardin, le propriétaire a eu l'élégance de maintenir la vue plutôt que de privatiser la vue (rue Tambour).



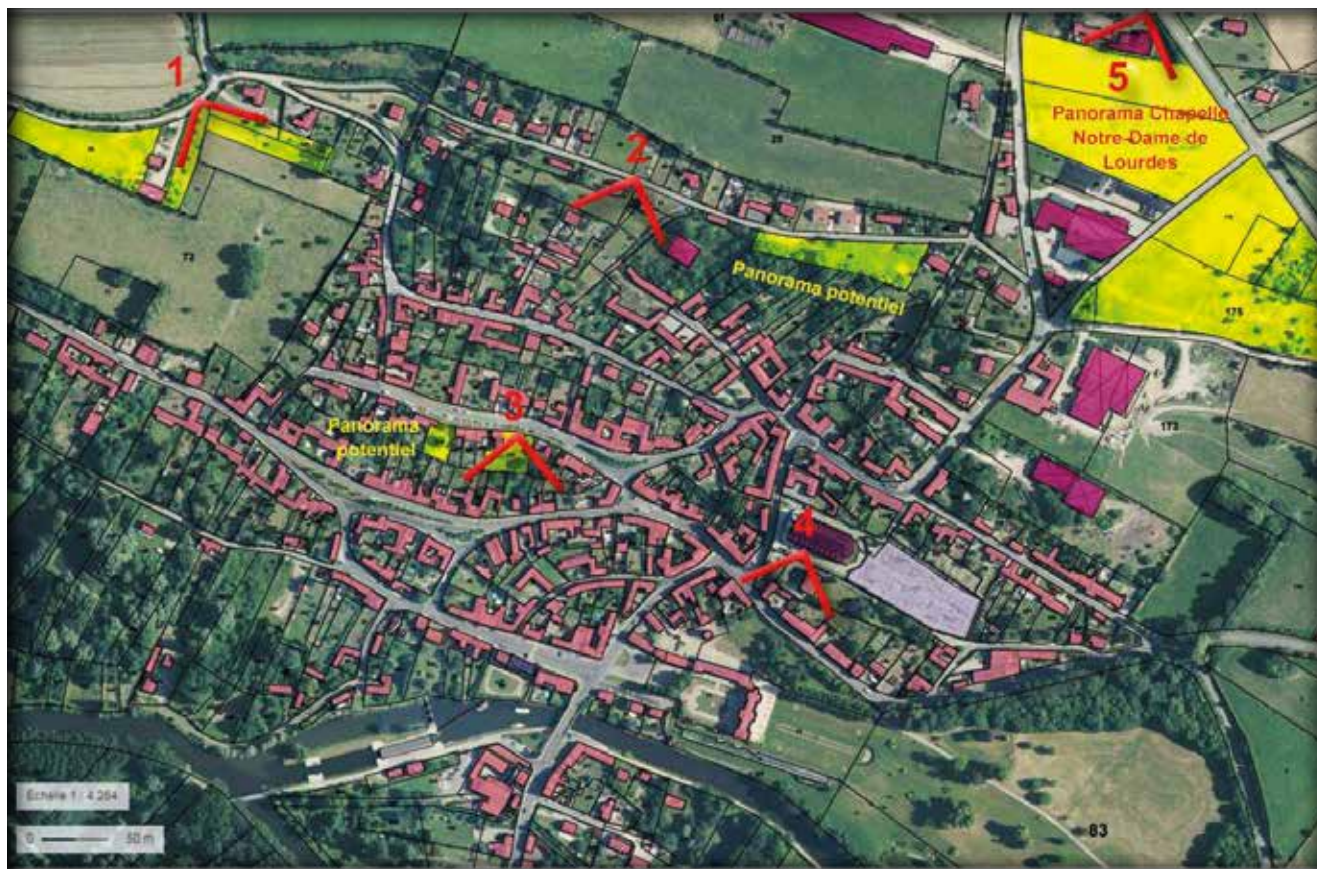
Les portails traditionnels ajourés permettent de maintenir une certaine perméabilité visuelle tout en conservant leur rôle de protection.

## Proscrire l'urbanisation des secteurs les plus sensibles à l'aide du PLU :

Il subsiste au sein du village (secteur d'urbanisation dense) au moins quatre panoramas remarquables qui mériteraient d'être conservés, dont l'un n'est pas menacé (terrasse de l'église) :

- Panorama 1 : rue des Moulins,
- Panorama 2 : rue Joseph Lévêque

- Panorama 3 : rue Tambour
- Panorama 4 : terrasse de l'église Saint-Jean Baptiste.
- Les panoramas 5 et 6 situés au sein du secteur d'urbanisation diffuse sont traités dans les pages suivantes.





*Panorama 1 : rue des moulins*



*Panorama 2 : rue Joseph Lévêque*





*Panorama 3 : rue Tambour*



*Panorama 4 : terrasse de l'église Saint-Jean Baptiste*



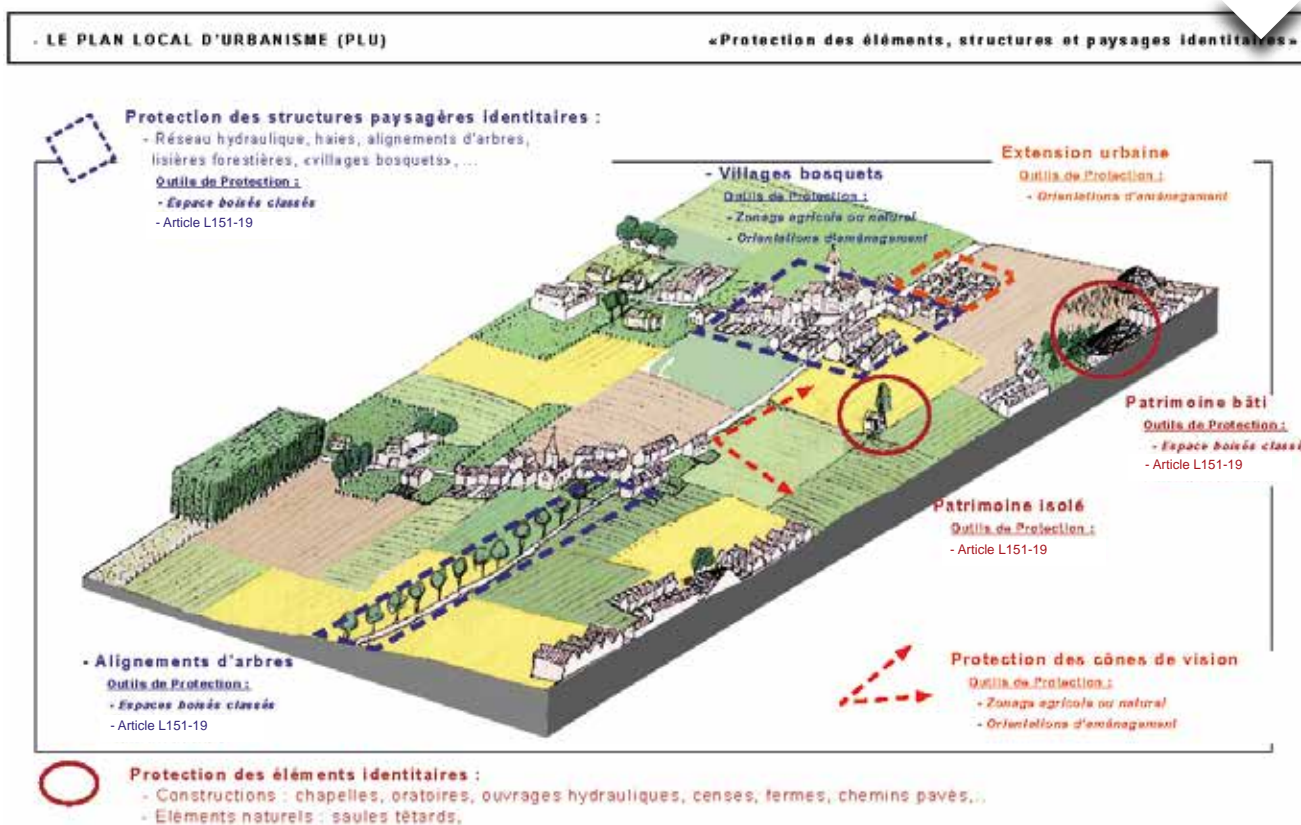
*Panorama 5 : situé dans le secteur d'urbanisation diffuse*

## Prescriptions spécifiques au niveau du PLU

De façon plus importante que la réglementation du PLU une prise de conscience des habitants peut favoriser la qualité architecturale.

Avant de recourir à l'outil réglementaire que constitue le PLU, la commune pourrait engager des acquisitions foncières afin de préserver quelques vues interstitielles en secteur dense. Mais cette action à un coût et elle ne permettra pas de sauvegarder l'ensemble des vues sensibles.

*Protection des éléments de paysage à travers le PLU - Source : Agence Bocage.*



**Mise en oeuvre d'une protection des cônes de vues à travers le PLU :**

Pour les communes couvertes par un PLU ou PLUi, un article du Code de l'urbanisme (article L.123-17°) permet de préserver les éléments du paysage.

**L'article L.151-19° du Code de l'urbanisme :**

dans le PLU «Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration.»

**Obligations des pétitionnaires :**

Ainsi, les travaux, installations et aménagements, ayant pour effet de supprimer ou de modifier un élément identifié au PLU au titre de l'article L.123-17° doivent être précédés d'une déclaration préalable, déposée auprès de la mairie (Article R 421-23 du Code de l'urbanisme).

**Encadrement de la qualité architecturale**

L'article L.151-18 du code de l'urbanisme prévoit notamment que dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) «Le règlement peut déterminer des règles concernant l'aspect extérieur des constructions neuves, rénovées ou réhabilitées, leurs dimensions, leurs conditions d'alignement sur la voirie et de distance minimale par rapport à la limite séparative et l'aménagement de leurs abords, afin de contribuer à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, à la mise en valeur du patrimoine et à l'insertion des constructions dans le milieu environnant».. Ces règles auxquelles sont soumises les constructions peuvent concerner leur forme (toiture, ouvertures, ouvrages en saillie), les couleurs, les clôtures dont la hauteur, la consistance et la couleur peuvent être réglementées par le PLU.

En revanche, la loi n'autorise pas les plans d'occupations des sols (POS) ou les plans locaux d'urbanisme à prescrire ou interdire l'emploi de certains matériaux.

**Protection des éléments de paysage à travers le PLU - Source : Agence Bocage.**



Cet Atlas et l'ensemble de la collection déjà parus sont disponibles gratuitement sur : [WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR](http://WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR)

#### Mentions légales :

Éditeur : Baie de Somme 3 Vallées (Syndicat Mixte) - Immeuble GAROPÔLE, place de la gare 80100 Abbeville  
Imprimeur : Imprimerie Carrée  
Directeur de la Publication : Nicolas Dumont | Responsable de la rédaction : Clotilde de Zélicourt | Responsable graphique : Marc-Adrien Weyl  
Textes : Marion Bonvarlet, Clotilde de Zélicourt et Clément Garffouillere - Réalisation : Marion Bonvarlet, Marc-Adrien Weyl et Clément Garffouillere  
Ne peut être vendu | Parution : Juin 2018 | Tirer à : 500 exp | Tirage sur papier Cyclus  
Reproduction soumise à autorisation du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

**Bibliographie :** Atlas des paysages de la Somme, Diren Picardie, 2007 ; Le Ponthieu, G. Bacquet, 1992 ; Travail de la commission fleurissement de la commune 2017

**Crédits :** Couverture : nord-image.com, Crédits photos : BS3V, BM Abbeville, AD 80, IGN, BOCAGE Agence de paysage

**Remerciements :** Monsieur le Maire Jean-Marie Surowiec et Monsieur Lionnel Bacquet

#### Financiers



**P**rojet  
Parc  
naturel  
régional  
Baie de Somme  
Picardie Maritime  
Une autre vie s'invente ici

Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.